



FEMME ET FILLES POUR LA RECONSTRUCTION D'HAÏTI:

Un Dialogue sur les Approches Internationales pour aborder la Stigmatisation et la Discrimination Associées à la Violence Sexuelle

WOMEN AND GIRLS IN HAITI'S RECONSTRUCTION:

A Dialogue Addressing Stigma and Discrimination Associated with Sexual Violence

KOFAVIV

MADRE

International Women's Human Rights (IWHR) Clinic
at the City University of New York (CUNY) School of Law

FEMMES ET FILLES POUR LA RECONSTRUCTION D'HAÏTI:

Un Dialogue sur les Approches Internationales pour aborder la Stigmatisation et la
Discrimination Associées à la Violence Sexuelle

KOFAVIV

MADRE

Clinique pour les Droits Internationaux de la Femme (IWHR) à la Faculté de
Droit de la the City University of New York (CUNY)

Sommaire

- Compte-Rendu de la Conférence 01**
 - Introduction 01
 - Le Programme de Convention 04
 - Les Prochaines Étapes..... 09
- Ordre du Jour 11**

FEMMES ET FILLES POUR LA RECONSTRUCTION D'HAÏTI:

Un Dialogue sur les Approches Internationales pour aborder la Stigmatisation et la Discrimination Associées à la Violence Sexuelle

20 Juin 2012

Compte-Rendu de l'Atelier

I. Introduction

Le mercredi 20 Juin 2012, plus de 140 personnes ont participé au deuxième de trois ateliers visant à rassembler des représentants du gouvernement haïtien, de la société civile et d'autres acteurs pertinents concernés par la violence basée sur le genre en Haïti. L'atelier intitulé *Les Approches Internationales pour Aborder la Stigmatisation et la Discrimination Associées avec la Violence Sexuelle*, a été organisée par la Banque Mondiale, KOFIV, et MADRE, avec l'appui du Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique et en collaboration avec le Centre Internationale des Droits Humains des Femmes (IWHR) à la Faculté de Droit de l'Université de la Ville de New York (CUNY) et WE-ADVANCE. L'atelier a réuni un groupe diversifié de participants, dont des représentantes d'organisations de femmes, des professionnels de la santé et la médecine, des journalistes, des avocats, des procureurs, des juges et des fonctionnaires de police à s'engager dans un dialogue ouvert sur les meilleures pratiques pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination associées à la violence sexuelle. Cet atelier a été organisé avec le support de la Fondation Tides.

Ce compte-rendu résume la discussion et met en évidence le dialogue de l'atelier sur les stratégies visant à réduire la



stigmatisation associée à la violence sexuelle en Haïti.

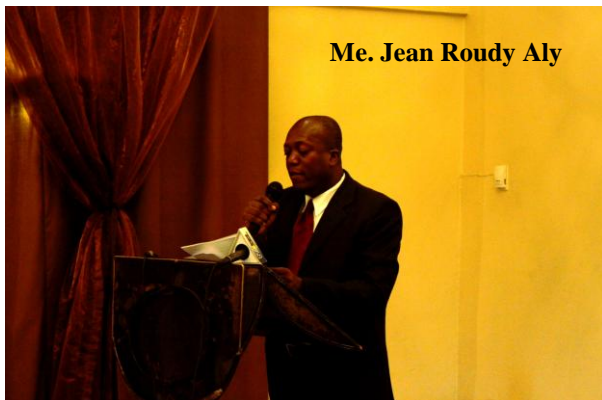
Pourquoi un Dialogue Ouvert sur la Stigmatisation et la Discrimination Associées avec la Violence Sexuelle ?

Partout à travers le monde où il existe des niveaux disproportionnés de violence sexuelle, la vulnérabilité et la augmente. Par exemple, à la suite d'un désastre ou d'un conflit, les femmes ont généralement moins d'accès aux ressources et sont souvent exclues des prises de décisions. Cette discrimination rend les femmes et les filles plus vulnérables à l'impact de telles crises, y compris aux conditions particulières qui donnent lieu à la violence sexuelle. Elle peut aussi rendre les femmes plus vulnérables à l'exploitation sexuelle, parfois aux mains de personnes en position d'autorité telles que la police, les militaires et les travailleurs humanitaires. En outre, les effets de la stigmatisation et de la discrimination peuvent être intensifiés lorsqu'un individu est déjà marginalisé en raison d'autres facteurs tels

que le sexe, l'orientation sexuelle ou le statut socio-économique.

La stigmatisation et la discrimination associées à la violence sexuelle sapent la capacité des victimes à accéder à la justice lorsque la police, les professionnels médicaux, les juges, voire même des membres de leur famille n'ont pas toujours une compréhension de ce qui s'est passé ou peuvent attribuer de différents niveaux de blâme sur la victime. Ce préjugé envers la victime peut influencer sur la réponse juridique et les recours dont dispose une personne parce que la police peut être réticente à enquêter et les procureurs peuvent dévaluer le récit de l'attaque d'une victime. La capacité des victimes d'accéder à la justice et aux soins médicaux est parfois entravée parce qu'elles ont moins tendance de révéler une attaque. Les victimes peuvent aussi se retourner contre elles-mêmes, ou s'auto-stigmatiser, c'est-à-dire, se blâmer elle-même pour avoir été une des victimes de la violence basée sur le genre.

Les journalistes peuvent aussi contribuer inconsciemment à la perpétuation de la stigmatisation associée à la violence sexuelle lorsqu'ils ne suivent pas des protocoles de base. Par exemple, les journalistes qui divulguent le nom d'une victime sans son



consentement ou utilisent un langage qui suggère que les allégations de la victime ne sont pas dignes de confiance, perpétuent la stigmatisation et la discrimination associées à la violence sexuelle. En outre, les journalistes peuvent perpétuer la stigmatisation et la discrimination en supposant et en s'appuyant sur les récits populaires de la violence sexuelle pour façonner une histoire. Le problème peut être aggravé dû à l'évolution du rôle de la technologie et l'échange rapide d'information qui permet aux informations non liées, privées et inexactes à être facilement communiqués à un large public. Ainsi, afin de traiter globalement la stigmatisation associée à la violence sexuelle, les journalistes doivent être inclus dans les discussions et les solutions qui sont proposées.

La stigmatisation et la discrimination associées à la violence sexuelle ont été identifiées par les organisations de femmes en Haïti comme l'un des principaux facteurs qui entravent l'accès des victimes à la justice. Les organisations de femmes ont rapporté que les victimes de violences sexuelles souvent ne signalent pas les incidents de violence sexuelle afin d'éviter la stigmatisation qui en résulte. La demande de Décembre 2010 de la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme au Gouvernement d'Haïti pour l'adoption de mesures urgentes dans les Mesures Conservatoires No. MC-340-10, *Les Femmes et les Filles Victimes de Violences Sexuelles Vivant dans 22 Camps de Personnes Déplacées*, aborde cette problématique. Ces mesures notent que pour aborder la question de l'impunité en Haïti d'après-séisme, il est important de combattre la stigmatisation et la discrimination associées à la violence sexuelle à travers le développement des meilleures pratiques et de promouvoir la

formation de sensibilisation pour les agents publics chargés de répondre aux incidents de violence sexuelle. De plus, en 2009, la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme a reconnu que la discrimination du genre doit être abordée en vue d'assurer la protection totale des droits des femmes et de parvenir à l'éradication de la violence contre les femmes en Haïti. Plus précisément, la Commission a noté que la violence basée sur le genre est un symptôme et une conséquence de discrimination qui exige une approche multisectorielle et des campagnes publiques de sensibilisation qui visent à répondre aux tendances sous-jacentes dans la société qui favorisent le traitement inférieur de la femme et perpétuent un traitement inégal.

Ce programme de convention a cherché à organiser un forum pour un dialogue ouvert avec la société civile et le gouvernement sur la question de la stigmatisation et de la discrimination associées à la violence sexuelle, et des solutions pratiques pour la prévenir et la traiter.

Des Initiatives en Haïti qui Luttent Contre la Stigmatisation et la Discrimination Associées à la Violence Sexuelle

Il y a eu des initiatives de longue date ainsi que récentes en Haïti conçues pour répondre et assurer la prévention et la protection contre la violence sexuelle ainsi que la promotion des droits des femmes en général. Le gouvernement d'Haïti devrait être félicité pour l'avancement de telles initiatives importantes visant à renforcer le cadre juridique de la lutte contre la violence sexuelle et basée sur le genre en Haïti et

contribuer à sa prévention. Par exemple, le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP), en collaboration avec le projet de l'Initiative de l'État de Droit de l'Association du Barreau Américain et l'Académie Nationale de Police d'Haïti (ANP), l'École de la Magistrature d'Haïti (EMA) et l'Unité de Recherche et d'Action Médico-légale, ou URAMEL, ont récemment animé une formation qui a compris plus de 30 juges et s'est centrée sur l'efficacité des enquêtes, des poursuites et du jugement des affaires de violence sexuelle et basée sur le genre. En 2011, le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF) a lancé nouveau projet de loi important qui vise à éliminer la discrimination à l'égard des femmes ainsi qu'aborder la violence basée sur le genre en Haïti. Le projet de loi donne une définition juridique du viol, traite des questions concernant la violence basée sur le genre, y compris la violence domestique, et met à jour le code pénal haïtien.

La police haïtienne a également mise en œuvre des initiatives. La Police Nationale d'Haïti (PNH) a créée une unité spécialisée pour répondre aux plaintes de violence sexuelle et basée sur le genre. Lors de l'ouverture du Bureau de Coordination Nationale des Affaires Féminines (CNAF) en avril 2012, la Coordinatrice Nationale des Affaires Féminines de la PNH, a parlé de la façon dont des cours sur la violence contre les femmes et les relations du genre seraient fournis aux nouvelles recrues policières et qu'il est prévu d'étendre la formation à tous les agents qui sont actuellement en service. En outre, dans un discours prononcé par le Premier Ministre Laurent Lamothe à Washington DC le 24 Juillet 2012, le Premier Ministre a affirmé son engagement à

augmenter les forces de police de 1.500 officiers dans le but d'établir une présence policière adéquate et appropriée à travers Haïti. Par ailleurs, le Premier Ministre Lamothe a exprimé l'engagement du gouvernement à renforcer les droits des femmes et de promouvoir une nouvelle législation dans le but de l'accomplir dans la Politique Générale des « 5 E »

La Communauté médicale haïtienne travaille de longue date pour améliorer l'accès aux certificats médicaux pour les victimes de violences sexuelles. *La Concertation Nationale Contre les Violences Faites aux Femmes* a été un chef de file pour la prévention et le traitement de la violence basée sur le genre en Haïti, et a travaillé pour établir une réponse systématique à la violence aussi bien avant qu'après le séisme. Les initiatives de Concertation Nationale incluent des stratégies pour prévenir et répondre à la violence basée sur le genre, ainsi que la coordination des interventions entre les secteurs. En Février 2012, professionnels médicaux, la police et les juges ont participé à un atelier qui a créé un dialogue ouvert sur le rôle des certificats médicaux dans la poursuite des crimes de violence sexuelle et les obstacles associés à l'accès à la justice. L'un des principaux problèmes identifiés par les participants aux sessions en petits groupes était le manque d'uniformité dans le contenu et le processus de distribution des certificats médicaux.

Des journalistes en Haïti collaborent pour développer les meilleures pratiques de rapports sur la violence sexuelle en Haïti d'après-séisme. En Décembre 2011, le Ministère à la Condition Féminine (MCFDF), *SOS Journalistes*, et le cabinet d'avocats Reed Smith ont organisé un atelier de

protocole du média pour répondre "à une hausse des rapports non éthiques de la violence sexuelle." Auparavant, en mai 2011,



la Fondation Thomson, avec l'appui du président-élu Michel Martelly, avait organisé un forum ouvert pour discuter des moyens pratiques d'assurer une meilleure protection, justice et des soins meilleurs et de la justice pour les femmes et les filles en Haïti d'après-séisme.

II. Le Programme de Convention

Ce deuxième atelier interactif a eu lieu le 20 Juin 2012 au Ritz Kinam à Pétion-Ville, Haïti. L'atelier a regroupé des représentants du gouvernement, de la société civile et autres acteurs concernés à s'engager dans un dialogue sur les meilleures pratiques pour combattre la stigmatisation et la discrimination qui contribuent souvent à l'impunité pour la violence sexuelle. L'atelier a été conçu pour se baser sur le premier des trois ateliers interactifs, organisé le 7 Février 2012, intitulé *Un dialogue sur les Liens entre les Services de Santé et les Recours Juridiques pour les Victimes de Violence*. Ce premier atelier a offert un espace pour un dialogue ouvert sur le rôle des certificats médicaux dans la poursuite des crimes de violence sexuelle et les obstacles associés à

l'accès à de la justice.¹ L'atelier du 20 Juin 2012, a offert un forum ouvert pour discuter avec des professionnels de divers secteurs qui répondent et interagissent avec les victimes. Les participants ont discuté de la question de la sensibilité au genre et la nécessité des différents secteurs de développer et mettre en œuvre des pratiques exemplaires pour réduire la stigmatisation associée à la violence sexuelle.

L'atelier a attiré un groupe diversifié de participants. Plus de cent quarante (140) personnes ont participé à l'atelier, presque le triple du nombre prévu. Ces groupes d'intervenants représentaient une gamme d'institutions et d'organisations de la santé, de la police et de la justice. Plusieurs médias étaient également présents et ont fait des reportages sur l'événement, notamment : Caraïbes FM, Radio Mélodie FM, Radio One, Scoop FM, Radio Télé Ginen, Télé Éclair, Radio Signal FM, Radio Nationale d'Haïti, Télé Indigène, et Radio Métropole.

A. Séance du Matin

La séance du matin a commencé avec un panel de conférenciers experts suivi d'une discussion interactive. **M. Déo Ndikumana**, Chargé Principal de la Banque Mondiale en Haïti, a ouvert la séance matinale avec un accueil dynamique et réfléchi, soulignant l'engagement de la Banque Mondiale pour traiter la violence basée sur le genre et les facteurs économiques qui y contribuent. M. Ndikumana a discuté de l'importance d'offrir des services aux femmes, en particulier les

¹ Pour plus d'informations sur l'atelier du 7 Février, 2012 voir bit.ly/feb7report.



victimes de la violence basée sur le genre, ainsi que l'importance de s'assurer que les femmes aient accès aux ressources. M. Ndikumana a ensuite présenté le premier orateur de la conférence, **M. Jean Roudy Aly**, Directeur Général du Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique. Directeur Général Aly a été suivi par **Mme Rose-Anne Auguste**, Ministre des Droits de l'Homme et la Lutte Contre l'Extrême Pauvreté, dont le discours a reconnu la nécessité impérieuse de combattre la stigmatisation et la discrimination afin de répondre et prévenir adéquatement à la violence basée sur le genre en Haïti.

M. le Directeur Général Aly ainsi que Madame la Ministre Auguste ont souligné l'engagement du gouvernement Haïtien à œuvrer pour réduire la stigmatisation associée à la violence sexuelle et ses initiatives visant à collaborer avec d'autres organisations et acteurs qui cherchent à résoudre le problème. Directeur Aly a déclaré: «Ce n'est que par une prise de conscience collective des problèmes et la volonté de travailler ensemble que nous pouvons inciter méthodes nouvelles et dynamiques qui mettent fin à des statistiques qui montrent qu'une femme sur cinq sera victime de viol et qu'une femme sur trois sera

victime de violence domestique. Le Ministre de la Justice est prêt à s'impliquer à des activités sur le plan national et international visant à combattre la stigmatisation et la discrimination associées à de la violence basée sur le genre». Madame la Ministre Auguste a déclaré: « Il est important d'adapter et d'élargir les services offerts aux victimes, comme les réponses juridiques et le soutien médical, et de mettre en œuvre des mécanismes qui encouragent les victimes à verbaliser et à dénoncer l'agression qu'elles ont subie. »

En dernier lieu, **Mme Jocie Philistin**, Coordonnatrice du Programme, KOFIV, une organisation de base de femmes haïtiennes, a discuté du travail stratégique de KOFIV pour combattre la stigmatisation associée à la violence sexuelle et sa contribution en tant qu'une organisation de société civile à l'élaboration d'un projet de loi visant à combattre la violence contre les femmes. Mme Philistin a déclaré: «Je félicite le gouvernement pour ses efforts concernant le projet de loi qui s'occupe de la violence contre les femmes. KOFIV estime que le projet de loi suit les meilleures pratiques internationales et encourage le gouvernement à finaliser ce projet de loi et veiller à ce qu'il devienne loi. Si ce projet de loi est adopté, il permettrait de réduire la stigmatisation et d'éliminer les obstacles qui empêchent les autres de poursuivre les

crimes de violence contre les femmes. »

Suite aux remarques et aux discours d'ouvertures, les experts locaux et internationaux ont participé à une table ronde interactive. Des experts venant de la Suisse, de l'Afrique du Sud et d'Haïti ont examiné des approches internationales et comparatives mises en œuvre avec succès par différents gouvernements afin de réduire la stigmatisation et la discrimination associées à la violence sexuelle. Le panel était composé de **M. Patrick Mutzenberg**, Directeur Exécutif du Centre pour les Droits Civils et Politiques; **Mme Penelope Andrews**, Vice-Doyenne et Professeur de Droit à la Faculté de Droit de l'Université de la Ville de New York; **Mme Gladice St-Jean**, Coordinatrice Régionale pour le Ministère à la Condition Féminine dans Département de la Grand'Anse; et **Mme Régine Jean-Louis**, Coordinatrice du Projet de Prévention et de Responsabilisation du Viol, Bureau des Avocats Internationaux (BAI).

M. Mutzenberg a donné une vue d'ensemble du Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies, l'organe de l'ONU chargé de surveiller la conformité individuelle de chaque État avec le Pacte International Relatif Aux Droits Civils et Politiques (ICCPR). M. Mutzenberg a ensuite discuté des cas particuliers de violence sexiste qui ont déjà été entendus par le Comité des Droits Humains et des recommandations du Comité à d'autres pays pour traiter de la violence basée sur le genre et la stigmatisation associée. Mme Andrews a fourni une analyse comparative des initiatives et des réformes juridiques dans l'Afrique du Sud de l'après-apartheid, conçues pour répondre à la violence basée sur le genre. Elle a évoqué les initiatives de réformes législatives qui ont

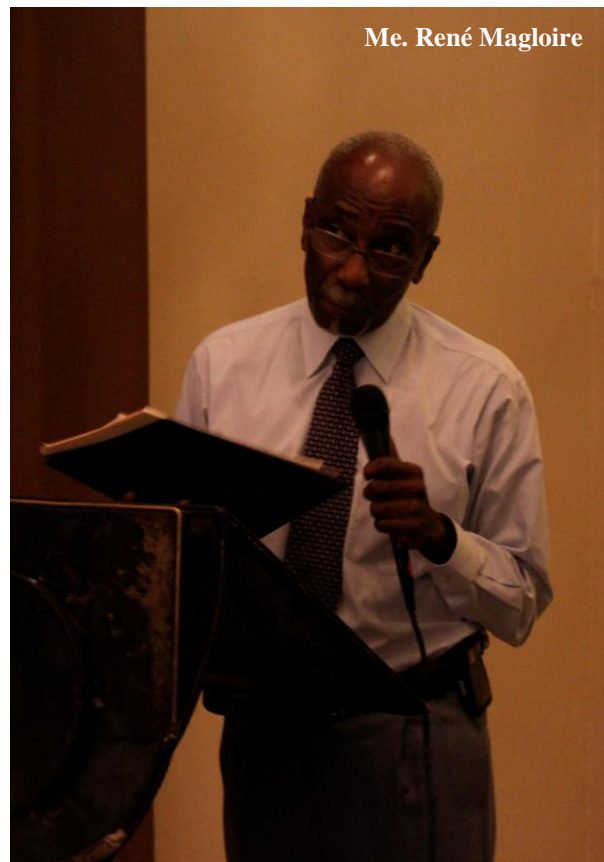


donné la priorité à la non-discrimination et l'égalité du genre. Elle a également examiné comment les unités spéciales ont été créées au sein de la police et les organes judiciaires qui sont chargés de répondre ou de juger les crimes de genre. Mme Andrews a aussi évoqué l'importance d'identifier et de développer des programmes visant à répondre aux besoins des hommes et des garçons qui ont été victimes de violences sexuelles, vu que les hommes et les garçons sont parfois invisibles en tant que victimes. Mme Andrews a ensuite donné des exemples précis sur la façon dont la participation populaire et le plaidoyer ont influencé ces changements dans les réponses juridiques et les services directs offerts aux victimes de violence basée sur le genre.

En s'appuyant sur son expérience en tant que Coordinatrice Régionale au bureau du MCFDF dans le département de la Grand'Anse, Mme Gladice St-Jean a discuté des défis d'aborder la violence basée sur le genre en milieu rural, en particulier dans le département de Grand'Anse en Haïti, où de nombreux obstacles à l'accès de la justice et des soins médicaux existent pour les victimes. Ensuite, Me. Régine Jean-Louis a parlé de son expérience en aidant les victimes de violences sexuelles à Port-au-Prince à accéder aux services de justice et de soins médicaux. En décrivant les différents types de stigmatisation que confrontent les adultes et les mineurs, Me. Jean-Louis a appuyé sa présentation avec quelques exemples tirés de cas de clients au *Bureau des Avocats Internationaux*.

Après les présentations des panélistes, les participants ont eu l'occasion de poser des questions et discuter de perspectives

différentes, ce qui a entraîné une discussion animée. Les participants ont souligné que le problème de la stigmatisation et des discriminations associées à la violence sexuelle peut avoir un impact dévastateur sur les victimes et que la coordination entre les secteurs est nécessaire. Les participants ont également indiqué que l'éducation et la sensibilisation du public doit être une priorité dans tous les secteurs sur les questions de violence basée sur le genre, y compris la violence sexuelle et domestique, ainsi que de fournir des formations de sensibilité pour les premiers intervenants aux victimes de violences sexuelles.



Me. René Magloire

B. Séance de l'Après-midi

L'atelier de l'après-midi était composé de sessions en petits groupes de participants animé par **M. Guy Delva**, journaliste et directeur de *SOS Journalistes*. Les participants se sont répartis en petits groupes afin de discuter plus facilement et d'examiner les exemples de protocoles de base des secteurs concernés. La session de l'après-midi s'est concentrée sur l'identification d'initiatives et de stratégies visant à réduire la stigmatisation et la discrimination associées à la violence sexuelle.

Les participants ont examiné une série de protocoles modèles qui ont fourni des lignes directrices, pour les membres des communautés de la santé, de la police, judiciaire et des médias, qui permettraient de réduire la stigmatisation et améliorer l'accès à la justice pour les victimes de violences sexuelles. La variété d'expérience et de connaissances des participants, travaillant tous dans des secteurs différents avec les victimes de violence sexuelle, a été reflétée lors des discussions qui ont cherché à élaborer des directives pratiques contribuant à la réduction de la stigmatisation et la discrimination associées à la violence sexuelle.

Les participants se sont répartis en groupes de 8 à 10 personnes, composés de représentants de différents métiers et expertises. Chaque groupe a reçu quatre brouillons de protocoles différents relatifs aux différentes communautés professionnelles: (1) un exemple de protocole pour les journalistes sur les violences sexuelles, (2) un exemple de protocole pour la police faisant le suivi aux plaintes de violence sexuelle, (3) un exemple de protocole pour

les avocats et les juges travaillant avec les victimes de violences sexuelles, et (4) un exemple de protocole pour les professionnels de la santé travaillant avec les victimes de violences sexuelles.

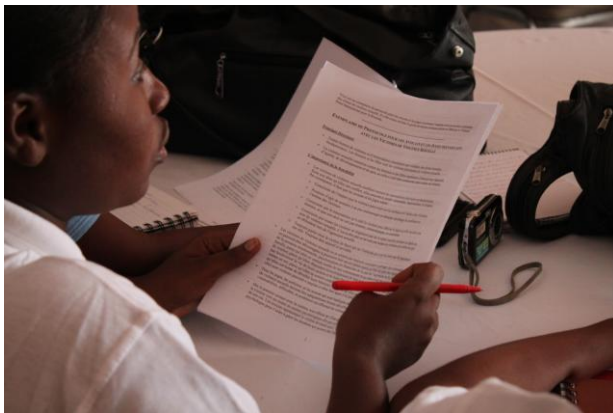
Chaque protocole a souligné les meilleures pratiques pour réduire la stigmatisation et la discrimination associées à la violence sexuelle au sein de chaque communauté professionnelle. Par exemple, le protocole pour les avocats et les juges a souligné l'importance des formations de sensibilité afin de mieux reconnaître les traumatismes, et l'inclusion d'une perspective de genre dans les poursuites et les enquêtes. Le protocole a également proposé les meilleures pratiques pour l'ambiance de la salle d'audience ainsi que pour les soins et la protection des témoins, y compris la priorité à la dignité et à la sécurité des victimes et la protection contre les représailles. L'exemplaire du protocole pour les professionnels de la santé a mis en évidence les meilleures pratiques pour fournir des soins médicaux sans porter de jugement en mettant l'accent sur les patients et leurs besoins et d'éviter de nouveaux traumatismes. L'exemplaire du protocole de la police a souligné l'importance que la collecte d'informations et la rédaction du rapport et de la déclaration de la victime soient faites sans porter aucun jugement et tout en assurant la confidentialité et la sécurité de la victime. L'exemplaire du protocole pour les journalistes a fourni les meilleures pratiques pour les reportages sur la violence sexuelle, y compris les lignes directrices pour la préparation et la conduite d'une entrevue, l'obtention d'un consentement éclairé, et les considérations spéciales pour interroger les mineurs.

Les participants ont évalué les forces et les faiblesses de chaque protocole, en s'appuyant sur leur expérience face aux problèmes auxquels ils font face dans leur domaine de travail. Ils ont aussi travaillé afin d'identifier de nouveaux protocoles non mentionnés. Chaque groupe a ensuite élaboré leurs propres lignes directrices pour réduire la stigmatisation. Suite à cela, un ou deux représentants de chaque groupe ont partagé leurs réponses avec le reste des participants de l'atelier.

D. Les Comptes rendus des Groupes de Travail

La séance de l'après-midi s'est conclue avec l'échange de commentaires et de recommandations sur les exemples de protocoles par chaque groupe. Lors de la séance de compte-rendu, l'une des principales questions soulevées par les participants fut la nécessité d'inclure un langage non sexiste. Le potentiel de l'exclusion des hommes victimes est problématique quant à l'assurance d'une réponse globale, puisque les hommes victimes sont fortement stigmatisés.

L'inclusion d'un langage neutre, c'est-à-dire neutre en terme de sexe, veille à ce que les bonnes pratiques et les réponses visant à



réduire la stigmatisation et la discrimination seront respectées et appliquées sans distinction dans les cas impliquant des femmes et des filles ainsi que des hommes et des garçons. Les participants ont également soulevé la question de la stigmatisation associée à l'orientation sexuelle réelle ou perçue ou l'identité de genre.

Un deuxième élément clé mise en valeur par un certain nombre de groupes au cours de la séance de compte rendu était que tous les secteurs de la société civile devraient reconnaître que le viol peut se produire indépendamment de la relation de la victime avec l'agresseur. Les participants ont insisté que si la victime est mariée ou possède un autre type de relation familiale avec son agresseur, la victime ne doit pas être jugée et la réponse ne doit pas être considérée comme moins sévère que lorsque l'agresseur est un inconnu. Les participants ont également discuté de la nécessité de faire passer le projet de loi relatif à la violence contre les femmes, car il aborde un grand nombre de ces questions.

III. Les Prochaines Étapes

Les participants ont l'emphase sur la nécessité d'une coordination et le développement des meilleures pratiques entre tous les acteurs qui travaillent à soutenir et à fournir des services aux victimes de violence basée sur le genre. Les conclusions des groupes de travail ont compris des recommandations spécifiques et importantes pour des lignes directrices sur le traitement des victimes de violences basées sur le genre:

La Police

- Développer une politique sur l'interaction avec les victimes spéciales (y compris les victimes de violences sexuelles), qui souligne l'importance de ne faire pression sur la victime pour parler de l'agression si elle n'est pas prête à le faire et de s'engager avec la victime d'une manière sans porter de jugement;
- Créer des stratégies programmatiques pour l'application des lois qui encouragent les victimes à consulter un médecin dès que possible et d'informer les victimes de la fenêtre de 72 heures pour la contraception d'urgence, la prophylaxie du VIH et la collecte de preuves;
- Fournir une attention particulière conçue pour répondre aux besoins des victimes en fonction de leur genre ou de leur orientation sexuelle;
- Continuer à offrir des formations de renforcement des capacités pour la police, pour répondre à des victimes de violences sexuelles;
- Continuer à offrir des formations de sensibilité pour la police afin d'assurer une meilleure compréhension des hommes et des garçons victimes de violence sexuelle.

Personnel Médical

- S'assurer que les victimes de violences sexuelles ont accès à et reçoivent des certificats médicaux rapidement;
- Créer des stratégies programmatiques pour le personnel médical qui assurent que les victimes de violences sexuelles reçoivent des informations sur à quoi s'attendre lors de l'examen médical et de

tout les soins de suivi qui est mis à leur disposition;

- S'assurer que l'identité et les antécédents médicaux des victimes est soigneusement protégée et gardée de façon confidentielle;
- Établir des mécanismes pour les victimes de violences sexuelles de porter plainte relatives au personnel médical;

Juges, Avocats

- Encourager les juges à suivre les cas de violence sexuelle et d'identifier lorsque le prisonnier a mal desservi son temps;
- Développer et mettre en œuvre des mesures de protection spéciales pour les victimes afin de fournir une protection adéquate de l'accusé lors de son interrogatoire, y compris avec un psychologue ou un membre du support et de prendre des pauses si nécessaire;
- Établir des unités de police spéciales d'enquête chargées d'enquêter les cas de viol et d'autres crimes de violence sexuelle;
- Fournir des fonds au Ministre de la Justice et de la Sécurité Publique, le Ministre des Affaires Féminines et des Droits de la Femme, et le Ministre de la Santé Publique et de la Population pour s'assurer que des initiatives conformes à ces recommandations peuvent être développées et mises en œuvre.

Ordre du Jour

FEMMES ET FILLES POUR LA RECONSTRUCTION D'HAÏTI:

Un Dialogue sur les Approches Internationales pour aborder la Stigmatisation et la Discrimination Associées à la Violence Sexuelle

20 Juin 2012

Hôtel Ritz Kinam II
Pétionville, Haïti

9:30am	<p>Arrivée des Invités</p> <p>Introduction par Mr. Deo Ndikumana, Officier en Chef pour Haïti, Banque Mondiale ; Lisa Davis, MADRE et la Faculté de Droit CUNY</p>
9 :35am	Discours d'ouverture par Me. Jean Roudy Aly , Directeur Général, Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique
9 :50am	Discours par Mme Rose Anne Auguste , Ministre déléguée chargée des Droits de l'Homme et pour la Lutte contre l'Extrême Pauvreté
10 :05am	Discours par Jocie Philistin , Coordinatrice de Projets, KOFAVIV
10:30am	<p>Présentation de la Table Ronde et Discussion-Débat.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Patrick Mutzenberg, Directeur du Centre pour les Droits Civils et Politiques [CCPR] 2. Penelope Andrews, Doyenne et Professeur en Droit à la Faculté de Droit à CUNY/New York 3. Gladice Saint-Jean Lundy, Représentante Régionale du Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF) 4. Régine Jean Louis, Projet de Responsabilisation et de Prévention du Viol, Bureau des Avocats Internationaux,
12:00pm	<p>Groupes de Discussion animés par :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. R. Barbara Guillaume, Biwo Teknik Fanm, We-Advance, Consultante au MCFDF 2. Guyler C. Delva, SOS Journalistes / Association des Journalistes Haïtiens
2:45pm	Lunch

WOMEN AND GIRLS IN HAITI'S RECONSTRUCTION:
A Dialogue on Addressing Stigma and Discrimination Associated with Sexual Violence

KOFAVIV

MADRE

International Women's Human Rights (IWHR) Clinic
at the City University of New York (CUNY) School of Law

Table of Contents

Post-Conference Report	17
Introduction	17
The Convening Program	20
Moving Forward.....	24
Agenda	26

WOMEN AND GIRLS IN HAITI'S RECONSTRUCTION:

A Dialogue on Addressing Stigma and Discrimination Associated with Sexual Violence

June 20, 2012

Post-Workshop Report

I. Introduction

On June 20, 2012, over 140 participants attended the second of three workshops aimed at bringing together government, civil society, and other relevant actors concerned with gender-based violence in Haiti.

The workshop, *International Approaches to Addressing Stigma and Discrimination Associated with Sexual Violence*, was hosted by the Ministry of Justice and Public Security, the World Bank, KOFIV, and MADRE, in collaboration with the International Women's Human Rights (IWHR) Clinic at the City University of New York (CUNY) School of Law and WE-ADVANCE. The workshop gathered together a diverse group of participants including representatives from women's organizations, medical professionals, journalists, lawyers, prosecutors, judges, and law enforcement officials to engage in an open dialogue about best practices to address stigma and discrimination associated with sexual violence. The workshop was made possible by the support of the Tides Foundation.

This post-workshop report summarizes the discussion and highlights the workshop's dialogue on strategies aimed at reducing stigma associated with sexual violence in Haiti.



Jocie Philistin

Why an Open Dialogue on Stigma and Discrimination Associated with Sexual Violence?

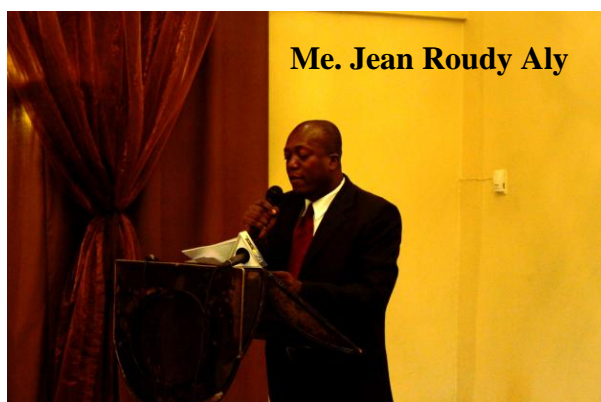
Everywhere in the world where there are disproportionate levels of sexual violence, vulnerability and stigma associated with sexual violence commonly increases. For example, in the wake of disaster or conflict, women generally have less access to resources and are often excluded from decision-making. This discrimination makes women and girls more vulnerable to the impact of such crises, including the specific conditions that give rise to sexual violence. It can also make women more susceptible to sexual exploitation, sometimes by persons in positions of authority such as the police, the military and humanitarian workers. Additionally, the effects of stigmatization and related discrimination can be intensified where an individual is already marginalized because of other factors such as gender, sexual orientation, or socioeconomic status.

Stigmatization and discrimination related to sexual violence undermines a victims ability to access justice when police, medical professionals, judges, or even family members sometimes lack an understanding of what has happened or may place different levels of blame on the victim. This prejudice toward the victim can impact the legal response and remedies available to an individual because police may be unwilling to investigate and prosecutors may devalue a victim's account of the attack. A victim's ability to access justice and medical care is sometimes hindered because they are less likely to disclose an attack. Victims may also turn against themselves, or self-stigmatize, blaming themselves for being a victim of gender-based violence.

Journalists may also unknowingly contribute to the perpetuation of stigma associated with sexual violence when not following basic protocols. For example, journalists who disclose a victim's name without consent or use language that suggests the victim's allegations are not trustworthy, perpetuate stigma and discrimination associated with sexual violence. Additionally, journalists may perpetuate stigma and discrimination by making assumptions and relying on popular narratives of sexual violence to shape a story. The problem can be compounded due to the

evolving role of technology and the rapid exchange of information that allows for unrelated, private, and inaccurate information to be easily disclosed to large audiences. Thus, in order to comprehensively address stigma associated with sexual violence, journalists should be included in the discussions and solutions that are advanced.

Stigma and discrimination associated with sexual violence has been identified by women's organizations in Haiti as one of the main factors that impedes victims' access to justice. Women's organizations have reported that sexual violence victims often do not report incidents of sexual violence in order to avoid the stigma that follows. As noted in the December 2010 Inter-American Commission on Human Rights request to the Government of Haiti for the adoption of urgent measures in Precautionary Measure No. MC-340-10, *Women and girls victims of sexual violence living in 22 internally displaced persons camps*, addressing stigma and discrimination associated with sexual violence through the development of best practices and promoting sensitivity training for public officials responsible for responding to incidents of sexual violence is important to addressing impunity in post-earthquake Haiti. Additionally, in 2009, the Inter-American Commission on Human Rights recognized that gender discrimination must be addressed in order to ensure the full protection of women's rights and to achieve the eradication of violence against women in Haiti. Specifically, the Commission noted that gender-based violence is a symptom and consequence of discrimination requiring a multi-sectoral approach and public education campaigns that seek to address the underlying patterns in society that promote



Me. Jean Roudy Aly

the inferior treatment of women and perpetuate unequal treatment.

This convening program sought to provide a forum for an open dialogue with civil society and government on the issue of stigma and discrimination associated with sexual violence, and practical solutions for preventing and addressing it.

Initiatives in Haiti working to address Stigma and Discrimination Associated with Sexual Violence

There have been both long-standing and recent initiatives in Haiti designed to address and ensure the prevention and protection against sexual violence as well as advancing women's rights generally. The Government of Haiti should be commended for advancing such important initiatives that strengthen the legal framework for addressing sexual and gender-based violence in Haiti and contributes to its prevention. For example, the Haitian Ministry of Justice, in collaboration with the

American Bar Association Rule of Law Initiative and the National Police Academy, the Magistrate School and the Medico-Legal Research Action Unit (*Unité de Recherche et d'Action Medico-Légale*, or URAMEL) recently facilitated a training that included over 30 judges and focused on the effective investigation, prosecution, and adjudication of sexual and gender-based violence cases. In 2011, the Haitian Ministry of Women's Rights initiated important new draft legislation that aims to eliminate discrimination against women as well as address gender-based violence in Haiti. The draft legislation provides a legal definition of rape, addresses

issues pertaining to gender-based violence, including domestic violence, and updates the Haitian Criminal Code.

Haitian law enforcement has also been implementing initiatives. The Haitian National Police (HNP) created a specialized unit specifically trained to respond to sexual and gender-based violence complaints. At the opening of the National Bureau for the Coordination of Women's Affairs (CNAF) in April 2012, the HNP National Coordinator for Women's Affairs, talked about how courses on violence against women and gender relations would be provided to new police recruits and that there are plans to extend training to all officers currently serving. Additionally, in a speech given by Prime Minister Laurent Lamothe in Washington, D.C. on July 24, 2012, the Prime Minister affirmed his commitment to increasing the police force by 1,500 personnel in an effort to establish an adequate and appropriate police presence throughout Haiti. In addition, Prime Minister Lamothe expressed government commitment to strengthening women's rights and advancing new legislation in order to do so in the "5 E's" plan.

The Haitian medical community has been working to improve access to medical certificates for sexual violence victims. The



Concertation Nationale Contre les Violences Faites aux Femmes has been a leading voice for preventing and addressing gender-based violence in Haiti, and has worked to establish a systematic response to violence both prior and post-earthquake. The Concertation Nationale's initiatives include strategies to prevent and respond to gender-based violence as well as coordinating responses across sectors. In February 2012, medical professionals, law enforcement and judges participated in a workshop that created an open dialogue on the role of medical certificates in the prosecution of sexual violence crimes and associated obstacles to accessing justice. One of the main issues identified by participants in the breakout sessions was the lack of uniformity in the content and the issuing process of medical certificates.

Journalists in Haiti have been collaborating on developing best practices for reporting on sexual violence in post-earthquake Haiti. In December 2011, the Haitian Ministry of Women's Affairs and Women's Rights, SOS *Journalistes*, and the law firm Reed Smith organized a media protocol workshop to respond "to a rise in unethical reporting of sexual violence." Previously, in May 2011, the Thomson Reuters Foundation, with support from then President-elect Michel Martelly, organized an open forum to discuss practical ways to ensure better protection, care, and justice for women and girls in post-earthquake Haiti.

II. The Convening Program

This second interactive workshop was held on June 20, 2012 at the Ritz Kinam in Pétionville, Haiti. The workshop brought together government, civil society and other relevant

actors to engage in a dialogue about best practices to address stigma and discrimination that often contribute to impunity for sexual violence. The workshop was designed to build on the first of three interactive workshops held on February 7, 2012 titled *A Dialogue on the Linkage between Health Services and Legal Remedies for Victims of Violence*, which provided an open dialogue on the role of medical certificates in the prosecution of sexual violence crimes and associated obstacles to accessing justice.² The June 20, 2012 workshop provided an open forum for discussion with professionals from across a variety of sectors that respond to and interact with victims. Participants discussed the issue of gender sensitivity and the need for individual sectors to develop and implement best practices to reduce stigma associated with sexual violence.

The workshop was well attended by a diverse group of participants. Nearly triple the expected number of participants attended the interactive workshop, with over 140 individuals in attendance. These stakeholder groups represented a range of institutions and organizations from the health, law enforcement, and judicial sectors. Several media outlets were also present and reported on the event including Caraïbes FM, Radio Melodie FM, Radio One, Scoop FM, Radio Télé Ginen, Télé Éclair, Radio Signal FM, Radio Nationale d'Haiti, Télé Indigène, and Radio Métropole.

C. Morning Session

The morning session consisted of expert speakers followed by an interactive

² For more information on the February 7, 2012 workshop see bit.ly/feb7report.

discussion session. **Mr. Deo Ndikumana**, Senior Country Officer, World Bank, opened the morning session with dynamic and thoughtful welcome, emphasizing the World Bank's commitment to addressing gender-based violence and its contributing economic factors. Mr. Ndikumana discussed the importance of providing services to women, particularly gender-based violence victims, as well as the importance of ensuring that women have access to resources. Mr. Ndikumana then introduced the first speaker of the conference, **Mr. Jean Roudy Aly**, Director General, Ministry of Justice and Public Security. Director General Aly was followed by **Ms. Rose Anne Auguste**, Minister of Human Rights and the Fight against Extreme Poverty, who provided remarks recognizing the critical need to address stigma and discrimination in order to adequately prevent and respond to gender-based violence in Haiti.

Both Director General Aly and Minister Auguste emphasized the Government of Haiti's commitment to working towards reducing stigma associated with sexual violence and initiatives designed to collaborate with other organizations and actors seeking to address the issue. Director General Aly stated, "It is only through a collective awareness of the issues and willingness to work together that we can incite new and dynamic methods that put an end to statistics that show one in five women will be a victim of rape and one in three women will be a victim of domestic violence. The Ministry of Justice is ready to be involved in any activities on the national and international levels that aim to address stigma and discrimination associated with gender-based



violence." Minister Auguste stated, "It is important to adapt and expand the services available to victims, such as legal responses and medical support, and implement mechanisms that encourage victims to verbalize and denounce the aggression they have suffered."

Lastly, **Ms. Jocie Philistin**, Program Coordinator, KOFAVIV, a Haitian grassroots women's organization, discussed KOFAVIV's strategic work in addressing stigma associated with sexual violence and its contribution as a civil society organization to the development of a draft law aimed at addressing violence against women. Ms. Philistin stated, "I commend the government for its efforts regarding the draft law that addresses violence against women. KOFAVIV believes that the draft law follows international best practices and encourages the government to finalize this bill and ensure that it becomes law. If this bill becomes law, it would reduce stigma and remove barriers that prevent others from prosecuting crimes of violence against

Following the opening remarks, local and international experts took part in an interactive panel discussion. Experts from Switzerland, South Africa and Haiti discussed

successful international and comparative approaches that governments have implemented in order to reduce stigma and discrimination associated with sexual violence. The panel consisted of **Mr. Patrick Mutzenberg**, Executive Director, Centre for Civil and Political Rights; **Ms. Penelope Andrews**, Associate Dean and Professor of Law, City University of New York School of Law; **Ms. Gladice St-Jean**, Regional Coordinator for the Grand'Anse Department, Haitian Ministry of Women's Affairs; and **Ms. Regine Jean-Louis**, Rape Accountability and Prevention Project Coordinator, *Bureau des Avocats Internationaux* (BAI).

Mr. Mutzenberg provided an overview of the United Nations Human Rights Committee, the U.N. body responsible for monitoring individual state compliance with the International Covenant on Civil and Political Rights (ICCPR). Mutzenberg then discussed specific cases of gender-based violence that have previously been heard by the Human Rights Committee and provided recommendations that the Committee has made to other countries to address gender-based violence and associated stigma. Ms. Andrews provided a comparative analysis of initiatives and legal reform in post-apartheid South Africa designed to address gender-based violence. She discussed law reform initiatives that prioritized non-discrimination

and gender equality. She also discussed how special units were created within law enforcement and judicial bodies that are charged with responding to or adjudicating gender crimes. Ms. Andrews also discussed the importance of identifying and developing programs designed to address the needs of men and boys that have been sexual violence victims, as men and boys are sometimes invisible as victims. Ms. Andrews then provided specific examples of how grassroots participation and advocacy have influenced these changes in legal responses and direct services available to gender-based violence victims. Drawing on her experience as the Regional Coordinator for the Grand'Anse Department in the Haitian Ministry of Women's Affairs, Ms. Gladice St-Jean discussed the challenges of addressing gender-based violence in rural settings, specifically in the Grand'Anse Department of Haiti, where many obstacles to accessing justice and medical care exist for gender-based violence victims. Next, Ms. Regine Jean-Louis discussed her experience supporting sexual violence victims in Port-au-Prince in accessing justice and medical services, describing the different types of stigma that adults and minors face with supporting examples taken from clients' cases at the *Bureau des Avocats Internationaux*.



After the panelists' presentations, participants had the opportunity to ask questions and discuss varying perspectives, which resulted in a dynamic discussion. Participants' emphasized that the problem of stigma and discrimination associated with sexual violence can have a devastating impact on victims and Participants also stressed that public education and raising awareness must be a priority among all sectors that on issues

of gender-based violence including sexual and domestic violence, as well as providing sensitivity trainings for first responders to sexual violence victims.

D. Afternoon Session

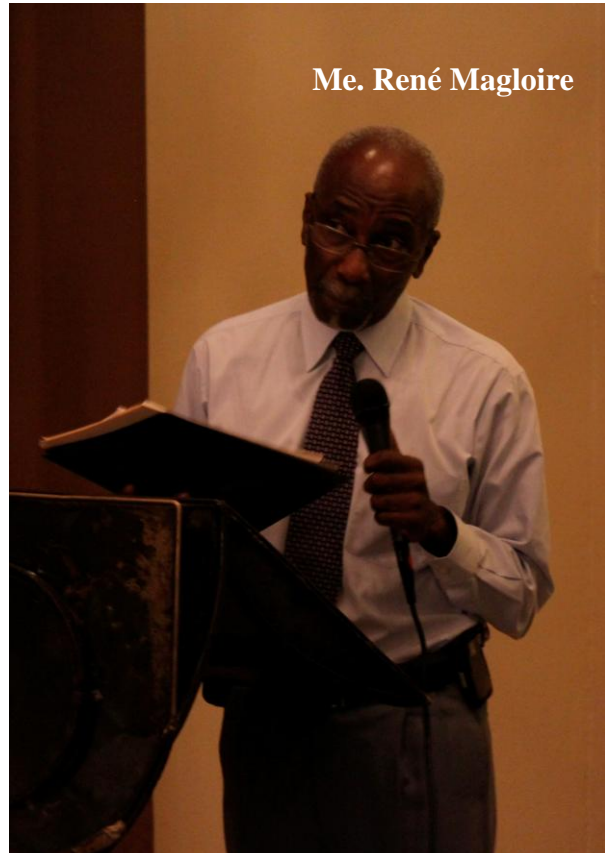
The afternoon session of the workshop consisted of participant breakout sessions facilitated by **Mr. Guy Delva**, a journalist and head of *SOS Journalistes*. Participants divided into small focus groups for more intimate discussions examining examples of best practices protocols from relevant sectors. The afternoon session focused on identifying initiatives and strategies aimed at reducing stigma and discrimination associated with sexual violence.

Participants examined a series of model protocols that provided guidelines for members of the health, law enforcement, judicial and media communities on how to reduce stigmatization and enhance access to justice for sexual violence victims. The discussions were informed by participants' varied backgrounds in working with sexual violence victims and sought to develop practical guidelines that contribute to reducing stigma and discrimination associated with sexual violence.

Participants divided into groups of 8 to 10 individuals, comprised of representatives from different professions and expertise. Each group was given four different sample protocols relating to different professional communities: (1) a sample protocol for journalists reporting on sexual violence; (2) a sample protocol for law enforcement responding to sexual violence complaints; (3) a sample protocol for attorneys and judges working with sexual violence victims; and (4)

a sample protocol for medical professionals working with sexual violence victims.

Each protocol highlighted best practices within each particular professional community for reducing stigma and discrimination associated with sexual violence. For example, the sample protocol for attorneys and judges stressed the importance of



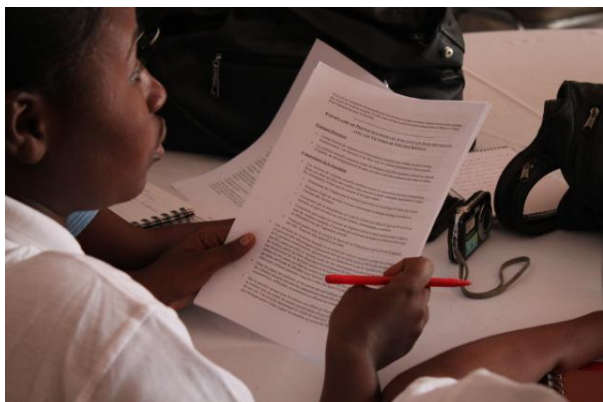
sensitivity trainings to better recognize trauma, and the inclusion of a gender perspective in prosecutions and investigations. The protocol also provided suggested best practices for the courtroom environment and witness care and protection, including prioritizing the dignity and safety of victims and protecting against reprisals. The sample protocol for medical professionals highlighted best practices for providing medical care in a non-judgmental manner with a focus on patients and their needs and

avoiding retraumatization. The law enforcement protocol stressed the importance of gathering information and taking a report in a non-judgmental manner while ensuring the privacy and safety of a victim. The sample protocol for journalists provided best practices for reporting on sexual violence, including guidelines for preparing and conducting an interview, obtaining meaningful consent and special considerations for interviewing minors.

Participants evaluated the strengths and weaknesses of each protocol relevant to the issues that participants encounter in their work including identifying new protocols not listed. Each group then developed their own guidelines for reducing stigma. Following this, one to two representatives from each group shared their responses with the rest of the workshop participants.

E. Report Backs by Working Groups

The afternoon session closed with each group sharing feedback and recommendations on the sample protocols with all participants and speakers. During the report back session, one of the main issues raised by participants was the importance of including gender-neutral language. The potential for the exclusion of male victims is



problematic to ensuring a comprehensive response since male victims are highly stigmatized. The inclusion of gender-neutral language ensures that best practices and responses aimed at reducing stigma and discrimination will be followed and applied in cases involving women and girls as well as men and boys without distinction. Participants also raised the issue of stigma associated with real or perceived sexual orientation or gender identity.

A second key point emphasized by a number of groups during the report back session was that all sectors of civil society should recognize that rape can occur regardless of the victim's relationship to the perpetrator. Participants made a point of stating that where a victim is married to or has another type of domestic relationship with the perpetrator, the victim should not be judged and the conduct should not be deemed to be any less severe than where the perpetrator is a stranger. Participants also discussed the need to pass the pending draft law on violence against women since it addresses many of these issues.

III. Moving Forward

Participants emphasized the need for coordination and the development of best practices between all actors working to support and provide services to gender-based violence victims. The findings of the working groups included specific and important recommendations for guidelines on the treatment of gender-based violence victims:

The Police

- Develop a policy on interacting with special victims (including sexual violence

victims) that highlights the importance of not pressuring the victim to talk about the assault if they are not ready to do so and engaging with the victim in a non-judgmental manner;

- Create programmatic policies for law enforcement that encourage victims to seek medical attention as soon as possible and put victims on notice of the 72-hour window for emergency contraception, HIV prophylaxis and evidence collection;
- Provide specialized attention tailored to meet the needs of victims based on their gender or sexual orientation;
- Continue to provide capacity-building trainings for law enforcement focused on responding to sexual violence victims;
- Continue to provide sensitivity trainings offered to law enforcement to ensure a broader understanding of men and boys as victims of sexual violence.

Medical Personnel

- Ensure that sexual violence victims have access to and receive medical certificates in a timely manner;
- Create programmatic policies for medical personnel that ensure sexual violence victims receive information about what to expect during the medical examination and any follow-up care that is available to them;
- Ensure that the identity and medical history of victims is carefully guarded and kept confidential;
- Establish mechanisms for sexual violence victims to file complaints concerning medical personnel;

- Provide specialized attention tailored to meet the needs of victims based on their gender or sexual orientation;
- Continue to provide sensitivity trainings offered to medical personnel to ensure a broader understanding of men and boys as victims of sexual violence.

Judges, Lawyers

- Encourage judges to follow up on cases of sexual violence and to identify when the prisoner has underserved their time;
- Develop and implement special protection measures for victims in order to provide adequate shielding from the accused during questioning, including having a psychologist or support person present and taking breaks when necessary
- Establish special investigative police units responsible for investigating rape cases and other crimes of sexual violence;
- Provide funding to the Ministry of Justice and Public Security, the Ministry of Women's Affairs and Women's Rights, and the Ministry of Public Health and Population to ensure that initiatives consistent with these recommendations can be developed and implemented

Agenda

Women and Girls in Haiti's Reconstruction:

A Dialogue on Addressing Stigma and Discrimination Associated with Sexual Violence

20 June 2012

Hotel Ritz Kinam II

Petion-Ville, Haiti

- 9:30am Participants arrive
- Welcome & Introductory Remarks by **Mr. Deo Ndikumana**, Senior Country Officer, World Bank – Haiti Office ; **Lisa Davis**, MADRE and CUNY Law School
- 9:35am Opening Remarks by **Me. Jean Roudy Aly**, Director General, Ministry of Justice and Public Security
- 9:50am **Remarks by Rose Anne Auguste**, Minister of Human Rights and the Fight to End Extreme Poverty
- 10:05am Remarks by **Jocie Philistin**, Programs Coordinator, KOFAVIV
- 10:30am Panel Presentation and Discussion:
1. **Patrick Mutzenberg**, Director of the Center for Civil and Political Rights
 2. **Blaine Bookey**, Staff Attorney at the Center for Refugee and Gender Studies
 3. **Penelope Andrews**, Dean and Professor of Law at CUNY School of Law
 4. **Gladice Saint-Jean Lundy**, Regional Representative of the MFCDF
- 12:00pm Breakout Sessions and Focus Groups :
- Facilitated by **Guyler C. Delva**, SOS Journalistes- Association des Journalistes Haïtiens ; **Barbara Guillaume**, Biwo Teknik Fanm, WE ADVANCE
- 3:00pm Lunch

